



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économie, industrie et emploi : publications

Question écrite n° 4878

Texte de la question

M. Christian Vanneste demande à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi de bien vouloir l'informer des conclusions de l'étude « les syndicats en France » commandée par le ministère à la DARES. Il souhaiterait également savoir ce que compte faire le Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

L'étude sur la « syndicalisation en France 1990-2005 » réalisée entre 2004 et 2005 à la demande de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) par D. Andolfatto et D. Labbé se situe dans le prolongement d'une étude précédente réalisée au milieu des années 90 pour la DARES par les mêmes auteurs sur l'évolution du nombre de salariés syndiqués. En ce qui concerne le nombre global de salariés syndiqués, les auteurs l'estiment à 1 900 000 en 2005, soit un taux de syndicalisation entre 7 et 8 %, identique à celui estimé par la DARES à partir des enquêtes « permanentes sur les conditions de vie des ménages » de l'Institut national de la statistique et des études économiques, qui se situe à 7,6 % en 2005, tous secteurs confondus. En 2003, il était de 8 %, traduisant depuis une décennie une stabilité, après un long processus de recul amorcé au milieu des années 70. Cette étude fournit également une estimation du nombre de syndiqués par organisation. Sur cet aspect, elle n'a pas été validée par la DARES, la méthode d'estimation employée, largement fondée sur le rapport entre nombre d'adhérents et résultats aux élections professionnelles, s'avérant largement incertaine au regard des évolutions constatées.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4878

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5749

Réponse publiée le : 27 mai 2008, page 4449